

Evaluation de la coopération de la CE avec la TUNISIE (1995-2008) **Grille de Qualité du Rapport Final**

(Cette grille de qualité ne concerne que l'évaluation pays. L'évaluation de l'aide budgétaire à la Tunisie menée en parallèle par le même bureau d'études fait l'objet d'une grille de qualité séparée)

La qualité globale du rapport est considérée comme Bonne

Dans l'ensemble l'évaluation répond aux exigences des termes de références. Les informations collectées ont permis de tirer les leçons clés de l'intervention de la CE en Tunisie au cours de la période 1995-2008. Les conclusions et recommandations qui en découlent sont assez bien explicitées. Enfin, ce rapport est assez clair et d'une lecture relativement aisée.

1. La satisfaction des demandes: Bonne

Le rapport d'évaluation répond globalement aux demandes formulées dans les termes de références. Les 10 questions évaluatives ont reçu des réponses adéquates en tenant compte du contexte qui prévalait lors de la réalisation de l'étude. Le rapport fournit les résultats et leçons clés de l'intervention de la CE au cours de la période s'étalant de 1995 à 2008.

2. La pertinence du champ : Bonne

Le rapport d'évaluation a bien couvert l'ensemble de l'intervention dans ses dimensions temporelle, géographique et réglementaire d'autant plus que la coopération avec ce pays est très importante à la fois en terme de montants que de secteurs couverts. Les effets non prévus n'ont toutefois pas été suffisamment mis en exergue.

3. La justification de la méthodologie: Bonne

Les consultants ont adopté une démarche conforme à la méthodologie en vigueur à la Commission européenne pour les évaluations de niveau pays. La description de la méthodologie qui fait l'objet d'une annexe spécifique, indique les différents instruments utilisés pour la structuration de l'étude ainsi que pour la collecte des données et leur analyse. Les limites d'utilisation de ces instruments dans le contexte spécifique ont été mentionnées notamment pour ce qui a trait à la gouvernance. Enfin, les annexes reprennent les résultats des collectes de données, ainsi que des analyses et des jugements.

Il est à signaler qu'environ 108 interviews ont été menées. Il est également à remarquer la bonne représentativité de l'échantillon de 10 projets/programmes qui ont fait l'objet d'une analyse plus approfondie (25% des engagements financiers). A ces interventions, il faut ajouter l'analyse des 7 interventions sélectionnées dans le cadre de l'évaluation de l'appui Budgétaire à la Tunisie menée en parallèle par le même bureau (qui représentent 38% des ressources au pays). Le total global couvre ainsi 63% des engagements financiers à la Tunisie.

4. La fiabilité des données : Faible

Les informations et données exploitées par les consultants sont nombreuses (comme en témoignent de volumineuses annexes), et leurs sources sont en règle générale citées au fil du rapport. Néanmoins, il n'y a pas assez d'interviews de représentants de la société civile et de bénéficiaires d'interventions. Par ailleurs, il n'y a pas eu assez de critiques sur la fiabilité des statistiques utilisées.

5. La solidité de l'analyse : Bonne

Les principaux éléments de l'analyse figurent dans le rapport, avec de fréquentes références à des informations complémentaires présentes dans les annexes. L'analyse des données quantitatives et qualitatives est faite rigoureusement notamment via le croisement des données. Les relations de cause à effet entre les interventions et leurs résultats sont bien explicitées.

6. La crédibilité des constats: Bonne

Les constats découlent de l'analyse des données et reflètent la réalité décrite par les données. Ils apparaissent fiables notamment au vu du contexte qui prévalait lorsque les interventions ont été évaluées. Certains constats ne sont toutefois pas assez nuancés ou mis en évidence comme par exemple l'employabilité des jeunes.

7. La validité des conclusions: Bonne

Les conclusions, bien argumentées, découlent bien des constats et leur niveau de priorité ainsi que leur "degré" de validité sont mentionnés. Elles sont déclinées 3 grands axes: cadre stratégiques (5 conclusions); instruments et modalités de mise en œuvre (4 conclusions) et conclusions sectorielles (6 conclusions). Les limites de validité ne sont toutefois pas indiquées. Enfin, il n'y a pas de conclusions sur les effets non prévus des interventions.

8. L'utilité des recommandations: Bonne

Les recommandations découlent logiquement des conclusions. Elles sont structurées en 3 grands axes : priorités stratégiques (4 recommandations); instruments recommandés (1 recommandation) et thèmes prioritaires (4 recommandations). Néanmoins, l'utilité des recommandations aurait pu être accrue par l'indication systématique de leurs conditions de mise en œuvre. Les recommandations proposent des pistes de réflexions et de débats à court et à moyen terme.

9. La clarté du rapport: Bonne

Le rapport est rédigé de manière claire et lisible. Le résumé est assez clair et présente de façon équilibrée les conclusions et recommandations. Les réponses aux questions d'évaluation font systématiquement l'objet d'encadrés (pas toujours suffisamment) synthétiques comprenant le niveau d'atteinte des objectifs. L'équilibre entre les informations présentes dans le rapport et celles figurant dans les annexes est judicieux.

GRILLE DE QUALITE

Evaluation de la coopération de la CE avec la Tunisie (1995-2008) Rapport Final

Concernant ce critère, le rapport d'évaluation est :	Inacceptable	Faible	Bon	Très bon	Excellent
1. La satisfaction des demandes : Le rapport traite-t-il de façon adéquate les demandes d'information formulées par les commanditaires et correspond-il aux termes de référence ?			X		
2. La pertinence du champ : Le rapport fait-il un examen complet de la raison d'être de l'intervention examinée, de ses réalisations, de ses résultats et impacts ainsi que de ses interactions prévues avec d'autres politiques et leurs conséquences ?			X		
3. La justification de la méthode : La conception de l'évaluation est-elle adaptée et adéquate pour fournir l'ensemble des constats qui servent à répondre aux principales questions de l'évaluation, compte tenu des limites méthodologiques ?			X		
4. La fiabilité des données : Les données primaires et secondaires sélectionnées sont-elles adaptées ? Sont-elles suffisamment fiables pour l'usage qui en est attendu ?		X			
5. La solidité de l'analyse : Les informations quantitatives et qualitatives sont-elles analysées de façon adéquate et systématique suivant l'état de l'art, de sorte qu'elles permettent de répondre aux questions de l'évaluation de façon valide ?			X		
6. La crédibilité des constats : Les constats découlent-ils de façon logique et justifiée d'une analyse des données et d'interprétations basées sur des hypothèses et sur une logique présentées avec soin ?			X		
7. La validité des conclusions : Le rapport fournit-il des conclusions claires ? Sont-elles basées sur des constats crédibles ?			X		
8. L'utilité des recommandations : Les recommandations sont-elles équitables, non biaisées en faveur de points de vue personnels ou des parties prenantes, et assez détaillées pour être concrètement applicables ?			X		
9. La clarté du rapport : Le rapport décrit-il clairement l'intervention évaluée, y compris son contexte et sa finalité ainsi que le processus et les constats de l'évaluation de façon telle que les informations fournies soient aisément compréhensibles ?			X		
La qualité globale du rapport d'évaluation est considérée comme BONNE			X		